

LOGEMENT

Le permis de louer officiellement lancé P.2

CADRE DE VIE

Un outil numérique pour signaler les problèmes P.3

PORTRAIT

Pierre Vigier raconte ses souvenirs P.7

EXPOSITION

La JPGF dévoile ses plus belles découvertes P.7

VILLIERS-LE-BEL **INFOS**

DÉCEMBRE 2017 - N°160



Bien grandir, bien vieillir
à Villiers-le-Bel

ville de ville de Villiers-le-bel

ÉDITO

Proximité, Solidarité, Fraternité, une belle devise pour Villiers-le-Bel !

Le Conseil municipal du 10 novembre dernier a définitivement validé le financement de la réhabilitation de la maison de quartier Salvador-Allende, de la crèche des Marmousets et de la PMI qui occupent le même bâtiment. Les travaux vont donc pouvoir s'engager dès 2018.

Inauguré dans les années 70, ce bâtiment, qu'on surnomme « la pyramide » est le principal équipement public à vocation sociale des quartiers de Derrière-les-Murs et de la Cerisaie. Ce lieu de vie et de rencontres va être totalement remis à neuf, afin d'offrir plus de services et d'animations aux habitants, petits et grands. C'est aussi plus de possibilités pour les associations du quartier de développer leurs activités.

Les maisons de quartier font partie de ces lieux où se développent la fraternité et le bien vivre ensemble. Ce ne sont pas les seuls. Partout dans la ville, citoyens et agents communaux agissent au rapprochement des cultures et des générations. Ce numéro du Villiers-le-bel infos vous présente toutes ces actions intergénérationnelles et revient sur plusieurs projets importants qui sont ou seront en chantier à Villiers-le-Bel :

- La nouvelle crèche de 45 berceaux de la Cerisaie,
- La nouvelle résidence des "Villages d'or", destinées aux personnes âgées autonomes à revenus modestes,
- La nouvelle plateforme multiservices, comprenant un nouvel Ehpad de 110 places et une structure d'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes.

À l'heure où les fêtes de fin d'année approchent à grand pas, chacun se prépare à passer ce moment en famille. Tous n'auront pas cette chance, parce qu'ils sont seuls ou en détresse. Et cette période est aussi l'occasion de faire preuve de solidarité. C'est pourquoi je vous invite à participer nombreux aux « Noël's solidaires » organisés dans les maisons de quartier (voir le programme page 8).

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !



Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-Bel

ACTUALITÉS

HABITAT

Le permis de louer : un nouvel outil contre l'habitat indigne

À compter du 15 décembre, l'autorisation préalable de mise en location (le "permis de louer") sera obligatoire, pour toute nouvelle mise en location ou changement de locataire. Une disposition issue de la loi Alur qui permet à la Ville d'accentuer la lutte contre l'habitat indigne.



Le 15 mai dernier, le conseil municipal décidait d'instaurer le Permis de louer (le Villiers-le-Bel Infos de juin), sur l'ensemble de l'habitat privé. À partir du 15 décembre, chaque logement mis en location, ou changeant de locataire, ne pourra l'être que sur autorisation de la mairie. Loin d'être là pour embêter les propriétaires, « le permis de louer est une mesure de justice qui vise à défendre les Beauvillésois contre des propriétaires indélicats, éviter les situations de mal-logement qui peuvent avoir de graves répercussions, notamment sur la sécurité et la santé des locataires, et enfin concourir à la rénovation des logements », assure Jean-Louis Marsac, le maire. Concrètement, le propriétaire du

logement devra remplir un formulaire et le déposer, avec une copie du diagnostic technique (diagnostic déjà obligatoire pour une mise en location), auprès du service Habitat, directement ou par lettre* (pour le moment, aucune demande par mail ou dématérialisée ne sera traitée). Le service Habitat aura alors un mois pour effectuer une visite d'inspection du logement.

Tout l'habitat privé est concerné

À l'issue de cette inspection, trois cas de figure :

- Votre logement est en bon état. Dans ce cas, le service Habitat vous délivrera une autorisation de mise en location.

- Votre logement présente une légère anomalie technique, mais est dans sa globalité en bon état. Une autorisation sera accordée, accompagnée d'une obligation de faire des travaux, dans un délai qui vous sera imposé, en fonction des travaux à effectuer. Une contre-visite aura lieu dans les mois suivants.
- Votre logement présente des risques pour la santé et/ou la sécurité des occupants : aucune autorisation de louer ne vous sera accordée. Si vous mettez tout de même ce logement en location, vous risquez une amende de 5 000 euros, amende triplée en cas de récidive sous trois ans, et une procédure administrative sera engagée à votre encontre.

À noter que le permis de louer devra être remis au futur locataire, à la signature du bail. La Caisse d'allocations familiales exigera ce document pour toute demande d'Aide personnalisée au logement (APL).

Avant tout mise en location, mieux vaut donc prendre contact avec le service Habitat.

* À l'adresse suivante : Service Habitat, 20, rue de la République, 95400 Villiers-le-Bel (en fond de cour).

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : le nouveau calendrier

Depuis quelques mois, le Sigidurs assure la collecte des déchets, ménagers et recyclables. Vous trouverez, avec votre Villiers-le-Bel Infos, le nouveau calendrier des collectes.



Maurice Maquin, adjoint au maire délégué aux Travaux et au Développement durable

Depuis le 1^{er} juillet, le Sigidurs (Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles) a pris en charge la collecte des déchets, ménagers et recyclables, pour l'ensemble du territoire de Villiers-le-Bel. Pour cette mission de service public, le Sigidurs est désormais l'unique interlocuteur. Vous trouverez, joint à ce Villiers-le-Bel Infos, le nouveau calendrier de collecte. Concrètement, rien ne change. « L'ensemble de la chaîne

de traitement est aujourd'hui assuré uniquement par le Sigidurs, se réjouit Maurice Maquin, adjoint au maire délégué aux Travaux et au Développement durable. Ce qui permet une concentration des moyens, des compétences et des expériences. Et, pour les habitants, d'avoir un interlocuteur unique, via le numéro vert (le 0 800 735 736*, ndr). »

Le recyclage évolue. En plus des papiers et des emballages en carton, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal, même les plus petits. Ce qui n'est pas recyclable est incinéré et permet de chauffer 14 000 logements à Sarcelles.

Jusqu'au 31 décembre, le Sigidurs s'associe au Téléthon, à sa manière : pour chaque tonne de verre collectée par le Sigidurs, dans ses bornes d'apport volontaire, 150 euros seront re-

versés à la recherche contre les myopathies.

* Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



VOIRIE

Un service en ligne pour le cadre de vie

Après le numéro vert, la Ville vient de lancer un outil de signalement des problèmes rencontrés sur la voie publique, directement accessible sur le site Internet. Un outil qui permettra de faire remonter vos alertes plus rapidement aux services.

Dégradation(s), dépôt(s) de déchets, panne d'un équipement urbain... Les voies publiques beauvillésoises sont soumises à rude épreuve. Tous les jours, les hommes et les femmes des Services Techniques municipaux se mobilisent pour résoudre les problèmes. Vous pouvez désormais les aider plus facilement. En effet, après le numéro vert (le 0 800 022 111), la Ville a lancé un outil de signalement numérique*. Directement accessible sur le site internet (www.ville-villiers-le-bel.fr, rubrique "En 1 clic"), cet outil de signalement permet de faire remonter aux Services Techniques municipaux les dysfonctionnements constatés sur l'espace public. Il est accessible depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur : il s'agit d'un formulaire à remplir, qui permet notamment d'indiquer précisément le problème et sa localisation. Il vous permet

également de poster une photo de l'anomalie constatée et même, depuis votre smartphone, de la géolocaliser. Le tout est ensuite transmis directement à la plateforme de gestion des interventions et au service concerné. L'idée : apporter la réponse appropriée, le plus rapidement possible.

* Ce service gratuit intervient pour tous les petits travaux sur le domaine public. Il ne peut répondre qu'aux demandes dépendant directement de la gestion municipale et permettant une intervention des Services Techniques. Ainsi ne seront pas prises en charge vos demandes concernant : tout problème situé à l'intérieur d'un domicile ou dans une propriété privée ; les interventions liées à la fourniture d'eau, de gaz, d'électricité ; tout appel relatif à un accident, grave ou non (appelez en priorité les services de secours) ; toutes plaintes concernant un délit, un conflit de voisinage ou un tapage nocturne ou diurne, pour lesquels les polices municipale ou nationale sont les interlocutrices.



Grâce à ce nouvel outil numérique, vous pouvez désormais signaler les anomalies rencontrées sur la voie publique.

EN BREF

Passport : évitez l'affluence !

Un voyage de prévu prochainement, en dehors de l'Union européenne ? N'oubliez pas de faire votre demande de passeport auprès du service État civil ! Ça tombe bien, les prochains mois sont ceux où les délais d'attente sont les moins importants. De janvier à mars, comptez deux mois pour obtenir un rendez-vous pour déposer votre dossier (la pré-demande est obligatoire, elle doit être faite directement sur le site internet de la ville, avant le jour du rendez-vous du dépôt du dossier) et 15 jours de fabrication du passeport. À partir des vacances d'avril, et jusqu'au mois d'août, vous devrez attendre quatre mois pour obtenir un rendez-vous et trois semaines au moins pour la fabrication du passeport. Aucune procédure d'urgence n'existe pour un simple départ en vacances. Les seuls cas d'urgence acceptés par la préfecture (et, dans ce cas, les justificatifs sont à annexer à la demande) sont les déplacements professionnels, pour des raisons humanitaires ou le décès d'un parent. Mieux vaut donc prendre ses précautions...

Eaux usées, eaux pluviales : les réseaux à faire contrôler avant chaque vente

Depuis quelques années, les propriétaires qui vendent leur bien (appartement ou maison) doivent obligatoirement faire expertiser leurs réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Ce contrôle, désormais payant, peut être effectué par les agents du service Assainissement. Les bons branchements permettent le bon fonctionnement du réseau et sont bénéfiques pour l'environnement. En revanche, ces mauvais branchements peuvent avoir des conséquences importantes.

"L'accumulation de mauvais branchements des eaux pluviales dans les eaux usées cause des dérèglements dans la station d'épuration. Brancher les eaux usées sur les eaux pluviales entraîne de fort risques de pollution des cours d'eau", poursuit Maurice Maquin. Ce diagnostic est obligatoire à chaque mise en vente. Le propriétaire (ancien ou nouveau) a six mois pour se mettre en conformité. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne, directement sur le site de la Ville, www.ville-villiers-le-bel.fr, rubrique "À vivre", puis "Construire, aménager, rénover". Environ 25 à 30 % des habitations beauvillésoises, maisons ou appartements, en copropriété ou non, auraient des branchements non conformes.

ÉTAT CIVIL

Pacs en mairie : comment ça marche ?

On peut désormais signer un Pacte civil de solidarité (Pacs), en mairie, directement auprès du service État civil.



Patrice Boulay, adjoint au maire délégué à l'État civil.

Depuis le 1^{er} novembre, vous pouvez désormais enregistrer directement votre Pacte civil de solidarité (Pacs), en mairie. Jusque-là, seuls les greffes des tribunaux d'instance y étaient autorisés. Désormais, un officier d'état civil de la commune de résidence des futurs partenaires, peut le prendre en charge. Cette démarche est gratuite*. « L'État souhaite déléguer de plus en plus de choses aux communes, prévient Patrice

Boulay, adjoint au maire délégué à l'État civil. *Beaucoup de documents établis en Préfecture sont désormais rédigés en mairie. Cela demandera une organisation différente, à l'avenir, pour raccourcir les délais d'obtention.* »

Le couple (qui peut être de même sexe ou de sexe différent, mais qui ne doit pas être de la même famille, ni être marié ou pacsé par ailleurs) devra fournir certains documents :

- Pour les futurs conjoints de nationalité française : original et photocopie d'une pièce d'identité, extrait de naissance avec filiation de moins de trois mois, attestation sur l'honneur de vie commune, d'absence de lien de parenté et la convention de Pacs (ces trois derniers documents sont à télécharger sur internet). Si l'un des futurs conjoints a été marié, il faut également fournir le livret de famille à jour (avec mention

du divorce) ou le certificat de décès du précédent conjoint.

- Si l'un des partenaires est de nationalité étrangère, il faut fournir les mêmes documents, plus un extrait de naissance avec filiation de moins de six mois, traduit et légalisé, des certificats de coutume et de célibat, un certificat de non-Pacs et l'attestation de non-inscription au Répertoire civil, deux documents délivrés par le Service central d'état civil de Nantes.

La signature se fera exclusivement sur rendez-vous, ce dernier n'étant fixé qu'à réception du dossier complet, avec présence obligatoire des deux partenaires. À terme, environ 80 Pacs devraient être signés en mairie, chaque année.

* Pour ceux qui souhaitent un accompagnement juridique dans la signature de leur Pacs, elle est également possible auprès d'un notaire. Une formule payante, dans ce cas.

L'hommage à Mohsin et Lakamy

Dix ans après, jour pour jour. Le samedi 25 novembre 2017, une cinquantaine de personnes, dont le maire, Jean-Louis Marsac, Didier Vaillant, conseiller municipal et ancien maire de Villiers, et le député François Pupponi, ont assisté à l'hommage organisé par l'association Jump pour Mohsin et Lakamy, 15 et 16 ans, tués lors de la collision de leur moto avec une voiture de police.

Un hommage que l'association a voulu rassembleur et apaisé. L'ensemble des personnes présentes a observé une minute de silence avant un dépôt de plusieurs bouquets, devant la stèle de la rue Louise-Michel. Ce moment d'hommage s'est poursuivi à la maison de quartier Salvador-Allende, où l'association Jump avait organisé un temps de parole et de débat. La photographe Linda Mestaoui exposait également ses photos de la jeunesse de Villiers-le-Bel.

« L'intergénérationnel est une priorité »

Plus que jamais aujourd'hui, la dimension intergénérationnelle est nécessaire dans la politique locale, pour faire face à l'individualisme, à l'éloignement familial et à l'isolement. C'est ce que s'efforce de faire, au quotidien, la Ville de Villiers-le-Bel, comme l'explique Rosa Maceira, adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales, à la Santé et au Handicap.



Villiers-le-Bel Infos : Quelle place occupe l'intergénérationnel dans la Ville ?

Rosa Maceira : À Villiers-le-Bel, 15 % de la population a plus de 60 ans.

Une proportion qui atteindra les 20 % en 2020. De même, un tiers de la population a moins de 18 ans ! Autant dire que ces

questions du bien grandir et du bien vieillir sont centrales, pour l'équipe municipale, depuis le début de la mandature. L'intergénérationnel est donc une priorité. Beaucoup d'actions ont été menées par le Conseil des Sages, mais aussi par certaines écoles, les crèches, par les associations, comme Imaj, ou par des structures municipales comme le foyer Raymond-Labry.

VLB Infos : Comment se traduit cette préoccupation ?

R. M. : Un seul exemple. En 2016, nous avons signé la Charte du Bien Vieillir, avec le Comité départemental des retraités et des personnes âgées (Coderpa, ndlr). Cette charte liait la Ville et le Département autour d'objectifs communs, en matière d'habitat, de mobilité ou de vie sociale. Quand on a signé, on s'est aperçu que toutes les actions correspondaient à des actions déjà menées par la Ville. La participation citoyenne, à travers le Conseil des Sages, la mobilité, avec la navette gratuite, l'intergénérationnel, grâce au partenariat avec Lire et Faire Lire, la culture, par les sorties organisées par la CCAS... Chaque thème correspondait à une action en cours ! C'est la preuve que,

quotidiennement, la Ville œuvre pour le bien vieillir. Pour le bien grandir, là aussi l'engagement est constant. Une nouvelle crèche de 45 berceaux va voir le jour prochainement (*lire par ailleurs*) et une autre, les Marmousets, va être rénovée. Et pour créer des liens entre générations, nous œuvrons également. Parfois par des voies détournées. Par exemple, pendant les travaux de la restauration scolaire, les enfants de l'école Gérard-Philipe ont mangé au foyer Raymond-Labry. Les liens tissés avec les personnes âgées ont été tels qu'on pense à réitérer l'expérience après la fin des travaux.

VLB Infos : Pourquoi un tel intérêt ?

R. M. : Car le bien vieillir, le bien grandir et l'intergénérationnel sont essentiels pour le lien social ! Si l'on prend les seniors beauvillésois, on se rend bien compte que la Ville a de la chance de les avoir. Notre 3^e âge s'implique tellement dans les actions municipales : certaines d'entre elles n'auraient pas pu être menées sans nos seniors. À chaque fois, ils sont parties prenantes, grâce à un noyau très dynamique, et toujours présent. Et c'est ça qui fait notre richesse !



L'échange intergénérationnel passe aussi par les associations, comme la compagnie Acta, ici à la crèche Pierrot et Colombine.

Des projets en cours

Ce n'est pas un hasard. C'est même très symbolique. Le bien vieillir et le bien grandir sont au cœur des projets municipaux... jusque dans les chantiers. En effet, les principales réalisations d'équipements menées actuellement ciblent les deux types de populations, très jeunes et seniors. Le chantier de la nouvelle crèche, quartier de la Cerisaie, est presque terminé. Les aménagements intérieurs doivent encore être réalisés, mais la structure du bâtiment est déjà en place. Les premiers petits locataires prendront leurs marques dans le bâtiment fin février.

À quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, on s'active pour un projet déjà également bien avancé. Si la structure de la future résidence "Les Villages d'Or" n'est pas encore sortie de terre, les contours du bâtiment se dévoilent à vitesse grand V. En face, on n'en est pas encore aux premiers coups de pioche, mais la construction de la future Plateforme multiservices, destinée aux personnes âgées, est actée, avec le futur gestionnaire, l'association Arpavie : elle verra le jour en 2020. De part et d'autre de l'avenue Pierre-Semard, s'élèvera donc, d'un côté, une résidence service, à loyers modérés, destinée aux personnes âgées autonomes, "les Villages d'or", et,

de l'autre côté, un Ehpad de 110 places et une structure d'accueil de jour de 200 places environ. « La Ville s'est battue pour avoir cette offre, suite à la fermeture de l'Ehpad Adelaïde-Hautval. Elle offrira la possibilité à tous de pouvoir vieillir chez soi, en étant accompagné, ou dans une structure de qualité, martèle Rosa Maceira. C'est une pierre de plus pour le bien vieillir. »



Teresa Everard, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance

« Dans une ville où un tiers de la population a moins de 18 ans, la Petite enfance est une priorité. En construisant la nouvelle crèche, en rénovant les Marmousets, en créant des structures qui les accueillent avec leurs parents, la municipalité fait un effort conséquent pour l'éveil des tout petits. Bien grandir, c'est important ! Les actions intergénérationnelles menées par de nombreux acteurs vont dans ce sens. Favoriser la découverte, l'accès aux savoirs et le lien social, voilà notre priorité ! »

L'intergénérationnel au cœur des préoccupations

Bien sûr, l'intergénérationnel fait partie de l'ADN du Conseil des Sages. Mais d'autres structures de la ville, comme les crèches municipales ou les écoles, se sont également lancées dans l'aventure. Avec toujours beaucoup d'envie, chez les tout-petits ou chez les plus âgés...



fais ça depuis douze ans, et j'ai des enfants aujourd'hui adolescents qui se rappellent de moi et viennent me saluer dans la rue ! »

« Ma cure de jeunesse ! »

Créer un lien entre les générations, c'est la préoccupation de nombreuses structures beauvilloises. C'est le cas, par exemple, pour la crèche Pierrot et Colombine. Normal : celle-ci est voisine du foyer Raymond-Labry. C'est donc tout naturellement que les bouts de chou rendent visite à leurs voisins plus âgés une fois par mois. De janvier à juin, chacun prépare donc le goûter, à tour de rôle : gâteau au chocolat pour les enfants, crêpes pour les personnes âgées.

Les bénévoles de l'Épicerie sociale s'investissent également. À travers les ateliers "Part'âges", ils se rendent régulièrement dans les écoles maternelles. À Henri-Wallon, par exemple, les bénévoles de l'épicerie participent aux projets d'école, avec les petits et des jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse. Trois générations réunies, autour de projets communs, comme la réalisation d'un court-métrage ou des sorties d'école.

Pour les enfants, le lien avec ces "papys et mamies" de substitution est important. Pour les personnes âgées, c'est une cure de jeunesse. « Quand je me suis retrouvée à la retraite, j'ai presque déprimé, se souvient Bernadette. Quand je participe à ces actions intergénérationnelles, je fais une cure de jeunesse ! »

Chaque semaine, c'est le même rituel. À chaque fois qu'elle passe la porte d'une classe, Bernadette Leduc est accueillie par des grands sourires. Normal, cette Sage militante est depuis plusieurs années un pilier de la commission "Intergénérationnel". À ce titre, elle organise des lectures à voix haute auprès des petits des écoles maternelles ou élémentaires, via l'association Lire et Faire Lire, comme une dizaine d'autres seniors.

Aux Pitchouns, ainsi, des "mamies" d'un jour viennent régulièrement lire des histoires aux enfants. « Dès le début du Conseil des Sages, une commission "Intergénérationnel" a été mise en place. Rapidement, celle-ci a rejoint les rangs de Lire et Faire Lire, rappelle Bernadette Leduc, qui préside aujourd'hui cette commission. Cela crée un lien très fort entre les enfants et nous. Je

Les Sages recrutent

Le Conseil des Sages cherche de nouveaux retraités pour étoffer ses rangs. Si vous êtes retraité(e), que vous disposez de temps libre et que vous souhaitez vous impliquer dans des actions citoyennes, alors n'hésitez pas à rejoindre le Conseil des Sages. Intéressé(e) ? Contactez le Pôle Retraités au 01 34 29 29 44.



Jeannette M'Bani conseillère municipale déléguée aux loisirs des anciens

« Nous portons un intérêt particulier aux loisirs des anciens. Parce qu'ils sont synonymes de bien-être ! Toutes ces sorties, tous ces ateliers, permettent aux seniors d'éviter l'isolement, de les faire se rencontrer... Bref on peut s'épanouir à tous les âges. Cela crée du lien social. Et le lien social, c'est la santé ! »

Tout pour bien grandir et bien vieillir

BIEN GRANDIR



Deux crèches collectives, de 20 et 27 places, une nouvelle crèche de 45 berceaux qui ouvrira dès 2018, et deux halte-jeu, de 20 et 18 places.

Des ludothèques, accessibles aux tout-petits et aux enfants, dans chaque maison de quartier. Des partenariats avec les associations, comme par exemple un CD de comptines avec le conservatoire ou des accueils en résidence d'artistes, en collaboration avec Acta.



Un Accueil familial de 50 places. 96 assistantes maternelles agréées sur la commune. Un Relais Assistante Maternelle (RAM), lieu ressource pour les assistantes maternelles et les familles, installé dans le quartier Derrière-les-Murs. Trois Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP).

Une équipe pluridisciplinaire d'une soixantaine de salariés au service Petite enfance.



BIEN VIEILLIR

Gala (630 inscrits). Un voyage annuel : une cinquantaine de voyageurs. Sorties culturelles ou de loisirs (une quinzaine de sorties en moyenne par an, environ 400 participants environ).



Navette gratuite, qui transporte plusieurs centaines de personnes âgées tous les ans. Portage des repas ou prise en charge des repas au Foyer Raymond-Labry.



Des activités au Foyer Raymond-Labry : Loto, belote, scrabble, rami, informatique... (40 à 55 participants, 5 jours sur 7, mais aussi une dizaine de goûters et de déjeuners à thème). Ateliers : ABCD, Bien vieillir, Mémoire, Sommeil, etc. (dix par an, entre 10 et 30 participants selon les ateliers).

Une équipe pluridisciplinaire de 24 personnes pour le CCAS.



« Il y en a vraiment pour tous les goûts ! »

À 71 ans, Michèle Boutteloup est une retraitée active. Très active même : curieuse de nature, cette habitante du Village profite pleinement des animations offertes par la Ville : « Je participe à presque toutes les sorties, quasiment tous les ateliers, je vais chaque semaine au foyer Raymond-Labry, je vais au Gala, au thé dansant, ..., énumère-t-elle. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! » « Le CCAS fait beaucoup. Il se démène toujours pour que ce soit varié », sourit-elle. Au fil des animations, Michèle s'est même créé une petite bande d'amis avec laquelle elle participe désormais à de nombreuses animations. « Beaucoup de gens sont seuls, et c'est bien que la Ville continue d'investir pour répondre à leurs besoins de sorties et d'animations », conclut Michèle Boutteloup.



« L'intergénérationnel, c'est créer du lien ! »

Depuis trente ans qu'elle œuvre dans l'intergénérationnel, Arlette Yaïch est désormais un visage connu. Comme conseillère municipale et adjointe au maire d'abord, durant trois mandats, elle fut notamment à l'origine du Conseil des Sages... dont elle est aujourd'hui membre ! Elle participe activement à l'aventure Lire et Faire lire, en lisant en crèche et auprès de certains jeunes suivis par l'association Imaj, dans le cadre des Ateliers Part'Âges. « Parce que c'est ça, l'intergénérationnel, c'est créer du lien. L'idée m'a évidemment intéressée : je ne voulais pas rester chez moi à ne rien faire. Voilà aussi pourquoi je continue à m'impliquer », insiste cette citoyenne dynamique de 81 ans. Arlette est aussi bénévole à l'Épicerie sociale. À ce titre, elle participe à la vie de l'école maternelle Henri-Wallon. « On est membre de l'équipe à part entière, s'enthousiasme cette habitante des Charmettes. Une vraie relation se crée avec les enfants. C'est ma cure de jeunesse ! » D'ailleurs, dans son enthousiasme, Arlette a même recruté... son mari Georges.

Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Majorité Municipale : Groupe socialiste et apparentés

Accompagner la jeunesse dans ses projets d'avenir.

Depuis le début de ce mandat, la majorité municipale a fait de l'éducation une priorité. Cette volonté se prolonge aujourd'hui par la mise en place d'une Bourse jeune. Portée par la Mission jeunesse, ce nouvel outil permet aux jeunes beauvillésois d'obtenir une aide dans la concrétisation de leur projet d'études ou de formations en échange de quelques heures de bénévolat. La première commission s'est tenue en novembre et a étudié les projets de 6 candidats âgés de 18 à 24 ans. L'ensemble concernait une demande de participation financière à l'inscription en prépa, concours d'entrée en grandes écoles ou frais d'inscription.

Les jeunes qui se sont présentés à cette première session ont fait preuve d'une grande motivation dans le montage de leur dossier et lors de leur présentation devant la commission. Cette envie d'aller de l'avant, qu'ils observent depuis des années dans leur parcours scolaire, est une qualité que nous devons soutenir. Demain ces beauvillésois seront diplômés d'école de commerce, d'ingénieur ou de médecine et nous devons faire en sorte de les aider à atteindre ces objectifs.

La Bourse jeune fait partie des actions menées

par la Municipalité à destination des adultes de demain. C'est aussi le cas de la cérémonie des bacheliers. Instaurée cette année elle a récompensé 215 lauréats des trois filières générale, technologique et professionnelle qui se sont vus remettre des chèques cadeaux lors d'un événement festif. A cela s'ajoute la solennelle cérémonie de citoyenneté organisée en mars dernier afin de remettre aux nouveaux majeurs leur première carte électorale. Nous pouvons ajouter à cela la prise en charge forfaitaire des frais de transports Imagine R, pour les élèves, étudiants et apprentis, boursiers ou non, portée par l'intercommunalité.

Toutes ces actions permettent non seulement d'accompagner les jeunes beauvillésois dans les premières années de leur majorité mais de les conforter dans l'idée que leurs projets étudiants et professionnels sont réalisables avec de la motivation et un coup de pouce de la Municipalité. Les élus du Groupe socialistes et apparentés souhaitent à ces jeunes et à l'ensemble des beauvillésois d'excellentes fêtes de fin d'année.

Djida TECHTACH, Présidente du groupe socialiste et apparentés

Groupe communiste et républicain

NON à la baisse de l'Aide personnalisée au Logement (APL) !

Pour faire des « économies », Emmanuel MACRON et son gouvernement ont décidé de réduire toutes les aides au logement que l'ETAT apporte à 6,5 millions de foyers. Ainsi, dès le 1er octobre, le gouvernement a diminué l'APL de 5 euros par mois (soit 60 euros par an) et par foyer bénéficiaire. Une mesure qui frappe beaucoup de locataires dont les plus démunis pour qui une telle somme est loin d'être négligeable. En sont aussi victimes environ 800 000 étudiants parmi lesquels un grand nombre doit travailler pour payer études et loyer.

Toutefois, pour ne pas apparaître frontalement comme un détresseur de pauvres, alors que dans le même temps la réforme de l'ISF apporte un cadeau de 3 milliards d'euros aux plus riches, le gouvernement veut imposer aux bailleurs de revoir à la baisse le montant de leurs loyers. Encore un tour de passe-passe « macronien » dont les conséquences nous inquiètent quant au devenir de notre commune qui, presque totalement, est en Quartiers Politique de la Ville (QPV).

D'abord, il y a fort à parier que les bailleurs privés arriveront à contourner cette annonce gouvernementale et maintiendront, en l'absence d'un encadrement réglementaire strict, le montant de leurs loyers, dont quantité sont déraisonnablement élevés et concernent sou-

vent des personnes en grande précarité : une situation inhumaine que la baisse de l'APL va aggraver.

Ensuite, si dans le parc locatif social, la baisse du montant des loyers pourrait annuler la baisse de l'APL pour les locataires – ce qui a priori est une bonne chose – il reste que les bailleurs sociaux enregistreront alors des pertes de rentrée de loyer importantes. Comment, avec moins d'argent, les bailleurs sociaux de notre ville (qui aujourd'hui font souvent état des difficultés budgétaires qu'ils rencontrent pour maintenir à niveau leur patrimoine), vont-ils : 1-pouvoir répondre, au quotidien, aux demandes de leurs locataires, 2- mener à bien des opérations de réhabilitations lourdes ou pouvoir s'impliquer dans les projets de Rénovation Urbaine du PLM, et de DLM voire du Village ?

Ce n'est donc pas l'APL qu'il faut baisser mais les loyers exorbitants en les encadrant. C'est aussi en mobilisant des financements de l'Etat à la bonne hauteur que pourra s'engager une véritable politique de rénovation urbaine intégrant la réhabilitation et la construction de nouveaux logements...pour mieux vivre ensemble.

Maurice BONNARD, Président du groupe des Élus Communistes et Républicains.

Opposition Municipale : Croire en Villiers-le-Bel

Quel modèle sommes nous pour nos enfants ?

La violence quotidienne est de plus en plus présente.

Quelle soit routière par des comportements irrespectueux du code de la route, en passant par les incivilités qui vont du tapage nocturne au décharges sauvages d'immondices jetés çà et là sur les trottoirs.

Que dire des violences quotidiennes, verbales ou physiques, dont sont victimes les plus fragiles. Alors que les campagnes d'information à la télévision ou dans les journaux se multiplient rien ne semble endiguer le phénomène.

La question que tous nous devons nous poser est : quel modèle adulte montrons nous à nos enfants dans la relation et le respect des autres ? Comment se comporteront-ils avec leurs futurs petites amies et femmes ?

L'irrespect et la violence se propage dans leur esprit dès le plus petit papier jeté à terre, par le feu orange ou rouge grillé toujours pour un « bon motif », par la gifle assenée à sa mère et aux insultes utilisées dans le rapport aux autres dans la rue.

Victor Hugo clamait : « ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons ».

Je crois profondément que l'école et la commune ne peuvent pas tout.

Mais je crois profondément qu'il revient à

chaque père, mère, grands-parents, frères, sœurs et tout adulte responsable d'un enfant de jouer les rôles essentiels qui sont les leurs, être un modèle et un éducateur. Et en premier lieu de tenir des propos et des attitudes cohérentes avec l'enfant équivalent à celles souhaitées pour soi-même.

C'est à ces règles de bon sens que nous ne verrons plus un couteau ou un marteau saisis sur deux élèves de CE2 en « guerre » l'un contre l'autre dans une école primaire de notre ville.

Bonnes fêtes de fin d'année, Réjouissons-nous à l'approche des fêtes de fin d'année que nos jeunes, nos anciens et l'ensemble de nos familles puissent, en ces temps difficiles, croire, espérer et aussi créer une vie meilleure. Des projets comme « Europa City » et/ou la « ligne 17 du métro » font penser et selon ses idées qu'il y aurait espoir ou non de trouver prochainement un espace plus radieux pour nos cités de la banlieue nord de Paris. 2018 sera probablement une année décisive à ce sujet. En attendant notre équipe « Croire en Villiers le Bel » veut souhaiter à tous les Beauvillésois et Beauvillésoises un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Michel DUFROS et Thierry OUKOLOFF, Groupe « Croire à Villiers le Bel »

Unis pour le renouveau

Le projet de loi de finance 2018 (PLF) est en discussion à l'Assemblée Nationale et au Sénat. C'est le document reprenant l'ensemble des recettes et dépenses de l'Etat pour l'année à venir. C'est le premier du quinquennat du Président Macron.

Ce PLF comprend entre autre la suppression de la taxe d'habitation (TH), sujet au combien explosif pour les élus locaux et les maires ! À Villiers-le-Bel, la TH représente un tiers des recettes de la ville et les deux tiers proviennent des subventions. Le gouvernement actuel a une volonté manifeste de vouloir supprimer une partie des recettes des communes, précisons toutefois que, le Président MACRON avait promis pendant sa campagne une compensation à l'Euro près de cette suppression aux villes. Nous, les élus, attendons les actes plutôt que les promesses de campagne. Après quatre années successives de baisse de dotation pour les villes, voici le coup de grâce venant d'un Président des riches !

Ce PLF pose une éternelle question : vers une plus ou moins de décentralisation ? Si l'Etat continue à construire le cordon ombilical pour ses collectivités via la mise sous tutelle financière, c'est tout déconstruire sur la décentralisation. Les élus locaux assistent à une reprise en main de la fiscalité locale et pas qu'un peu ! La preuve est apportée par le Projet de

Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (PLPFP), qui impose 13 milliards de baisse des dépenses de fonctionnement aux collectivités. Ainsi, on taille dans ce qu'une ville peut offrir à nos concitoyens de services publics, de relation avec le tissu associatif. Tout ce qui affaiblit la République et donne peu de moyens pour lutter contre les extrêmes quelles qu'elles soient : politiques ou idéologiques.

Les villes ne sont pas les seules à faire le bras de fer avec l'Etat, les finances des régions et départementales sont maltraitées, puisque les fonds de soutien pour aider les départements qui ont des difficultés à payer les AIS (RSA, Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de compensation du handicap) sont en suspens, dans la même logique, les fonds des régions sur la nouvelle compétence de développement économique ne sont pas reconduits dans ce PLF.

Voilà donc de la part d'un président et de son gouvernement, avec un parti naissant, une stratégie de mise à mal des communes à des fins purement politique en vue des élections municipales à venir.

Chandrasegaran PARASSOURAMANE « Groupe unis pour le renouveau »

PORTRAIT

Pierre Vigier : la mémoire en héritage

Résident du quartier des Charmettes, Pierre Vigier a entrepris depuis plusieurs années de publier ses souvenirs. L'ancien directeur de l'école Jean-Moulin sort un nouveau livre, "Une école buissonnière".

Bien sûr, la démarche est moins alerte. L'âge venu, Pierre Vigier ne quitte plus guère sa maison des Charmettes. Mais l'esprit est toujours vif et les souvenirs, vivaces. Des souvenirs pieusement couchés sur un cahier, de son écriture fine et précise d'ancien instituteur. À 87 ans, Pierre Vigier raconte dans un ouvrage, "Une école Buissonnière" (paru aux éditions Mélibée), ses souvenirs de Villiers-le-Bel.

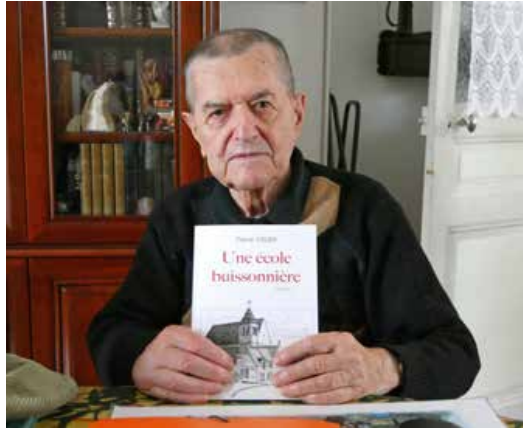
C'est le deuxième ouvrage de ce Beauvillérois d'adoption : dans le premier, "Impasse de la Tuerie", il racontait ses souvenirs de la Seconde Guerre mondiale, entre Nantes et la Dordogne. Dans celui-ci, il revient sur son parcours d'instituteur. Un métier qu'il a toujours voulu exercer et qui l'a passionné. « Je ne me rappelle pas les difficultés ou les conflits. Je ne veux garder que les bons souvenirs », sourit-il, malicieux.

Des souvenirs qu'il a classés par ville : Cénac, Saint-Julien, Mareil-en-France, Guernes et surtout Villiers-le-Bel, où Pierre Vigier a enseigné pendant plus de trente ans. « Quand je suis arrivé, Jean-Moulin s'appelait l'école de garçons des Charmettes. Elle ne tournait pas très bien. On a beaucoup gagné avec l'arrivée des filles. L'atmosphère a changé et ça a clairement été un progrès. Nous avons réussi à avoir un cours moyen de très haut niveau. »

« Je tire une certaine fierté de tous ces parcours »

Et de se rappeler de certains de ses élèves, au parcours exceptionnel. Comme Bernard, admis à Polytechnique. « Il devait sauter en parachute, c'est une tradition pour les élèves de Polytechnique. Mais il a oublié son parachute !, raconte ce père de trois enfants. J'ai des élèves qui ont fait Polytechnique, d'autres l'Essec, quelques-uns sont agrégés. L'un de mes meilleurs élèves est aujourd'hui professeur de médecine à Hambourg, en Allemagne. Je tire une certaine fierté de tous ces parcours. »

Des parcours exceptionnels qu'il rappelle dans "Une école buis-



sonnière". Et qui voisinent avec ces petites histoires dont se souvient avec nostalgie Pierre Vigier : de son élève Cécile, qui chantait si bien, mais qui décéda lors de sa vingtième année, en passant par le Rouquin, un chat roux qui était devenu la mascotte de l'école des Charmettes et dont Pierre Vigier a toujours une photo sur son bureau, ou l'émouvante histoire de Denis, l'un des premiers enfants autistes scolarisés à Villiers-le-Bel.

« Quand je travaillais, je n'ai jamais pensé écrire (en revanche, Pierre Vigier dessinait beaucoup, des dessins qui illustrent ses deux livres, ndr). Mais, depuis que j'ai commencé, je ne peux plus m'arrêter ! » D'ailleurs, l'ancien instituteur a déjà une nouvelle idée : un récit, romancé, de la libération de la ville de Guernes, en 1944.

SPORT

Kendo : le Niji frappe fort !

Pour sa rentrée sportive, le Niji Kendoka, le club de Kendo de Villiers-le-Bel a encore frappé fort. À l'occasion du 10^e Open de Picardie, les 11 et 12 novembre, les jeunes pousses du club (de 7 à 19 ans) ont obtenu de jolis résultats. Yanis Hadji (14 ans) a ainsi rapporté une première place, catégorie minimes. Hedy Hadji, 8 ans, et Ross Hitchins-Oka, 10 ans, ont terminé deuxième de leur catégorie, respectivement poussin et samouraï. Milo Kribi (8 ans) et Iliana Sarfati (14 ans) montent sur la troisième marche du podium catégorie poussins et minimes. À noter la belle performance de Kais Kribi, 7 ans seulement, récompensé pour sa combativité !



EXPOSITION

La JPGF montre ses petits pots dans une grande expo

Les découvertes de l'association Jeunesse préhistorique et géologique de France (JPGF), installée à Villiers-le-Bel depuis 1961, sont au cœur de la dernière exposition du musée Archéa, "Les petits pots dans les grands".

C'était en 1991. Cette année-là, l'association Jeunesse préhistorique et géologique de France (JPGF) découvre à Fosses un important centre de production de céramiques, sur lequel se retrouvent 1 500 ans de production de poterie. En vingt ans, l'association en a extrait plus de 87 tonnes de céramiques. Une découverte unique en Europe, sur laquelle revient le musée Archéa. Jusqu'au 20 mai, le musée de l'Agglomération accueille une exposition, "Les petits pots dans les grands, Potiers antiques et médiévaux du Pays de France", à laquelle la JPGF a largement contribué.

À Écouen, à proximité de la voie ferrée, grâce à des recherches historiques minutieuses récentes, les bénévoles et les étudiants de la JPGF (l'association et la Sorbonne ont un partenariat qui permet aux étudiants en archéologie de se former aux fouilles, sur le terrain) découvrent des ateliers de potier : « Fours, emplacements du tour, tessonniers... toute l'installation de potiers du IV^e siècle est mise au jour », se rappelle encore Rémy Guadagnin, président de la JPGF. Là encore, il s'agit d'une découverte exceptionnelle. D'autant que le site révèle la production d'un type bien particulier de poterie, la sigillée, à la cou-

leur rouge et aux gravures fines, typique de l'époque romaine.

Pédagogie et vulgarisation

Des découvertes, avec d'autres, qui font donc aujourd'hui l'objet d'une rétrospective à Archéa, le musée de l'Agglomération Roissy-Pays-de-France, installé à Louvres. « L'idée était de reconstituer la vie des potiers, de la période antique au Moyen Âge, poursuit Rémy Guadagnin. On a par exemple réalisé un four en 3D et un atelier du Moyen Âge. On pourra comprendre la vie quotidienne d'une famille de potiers. L'effort a été porté sur une conception pédagogique : cette exposition mise sur la vulgarisation, mais dans le sens noble du terme. »

Outil, jeux, pots de tous les jours, ratés de cuisson ou pièces spectaculaires, ouvragées et décorées... « Nous exposons plus de 800 céramiques. C'est la première fois qu'on peut présenter toutes ces découvertes », témoigne Antoinette Hubert, directrice d'Archéa. L'exposition est visible du mercredi, au dimanche, sauf jours fériés, jusqu'au 20 mai 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site de l'association, www.jpgf.org.



Le site d'Écouen/Saint-Brice n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets aux bénévoles de l'association JPGF



Parmi les découvertes effectuées, ce magnifique pot en sigillée.

ÉVÈNEMENT

Les Maisons de quartier offrent Noël à tous

Comme chaque année, les équipes des maisons de quartier s'unissent au Père Noël pour proposer une célébration solidaire. En échange d'un jouet neuf, les familles pourront profiter de multiples animations.



Permettre à tous de fêter Noël, ensemble. Fédérer tous les habitants autour d'un projet solidaire et festif. Bref, favoriser le vivre ensemble. Depuis plusieurs années, les maisons de quartier s'unissent autour de l'opération Noël solidaire. La prochaine édition aura lieu dans quelques jours. Au programme, des animations et des festivités pour toutes les familles.

- Pour la MQ **Salvador-Allende**, atterrissage du Père Noël le mercredi 20 décembre. Dans les jours précédents, les jeunes artistes se retrouveront devant la maison de quartier pour confectionner eux-mêmes bonnets de Noël et décorations. À partir de 16 h, les visiteurs suivront la parade féérique, à travers le quartier de la Cerisaie et de Derrière-les-Murs. À 18 h 30, un spectacle exceptionnel sera donné devant la MQ, avant un goûter à partager ensemble, à partir de 19 h. Pour respecter la tradition de Noël solidaire, les participants sont invités à déposer un jouet neuf, dès le 11 décembre, à la MQ.
- Pour la MQ **Camille-Claudel**, rendez-vous le vendredi 22 décembre. Dès 16 h, le Père Noël et l'un de ses lutins iront chercher les enfants à la sortie de l'école Henri-Wallon. Avec eux, les enfants rejoindront la maison de quartier, où, dès 18 h,

une scène accueillera un DJ, la chorale Chœur de Soleil et deux artistes (Romina et Clayton Hamilton). Pour participer à l'animation, les familles devront faire le don d'un ou plusieurs jouets neufs, au stand indiqué.

- Enfin, pour la MQ **Boris-Vian**, notez la date du vendredi 22 décembre. Dès 16 h 30, une déambulation ira chercher les enfants des deux écoles, Jean-Jaurès et Gérard-Philipe. À partir de 17 h 30, le parvis de la maison de quartiers'animera avec des ateliers ludiques et un goûter. À partir de 20 h 30, un diner-spectacle "magique" aura lieu dans la salle de spectacle. La chorale Sankofa Unit prendra le relais à partir de 22 h. Dès 23 h, la salle de spectacle se transformera en piste de danse. Encore une fois, pour y participer (il est nécessaire de réserver auprès de la maison de quartier), un jouet neuf (deux pour une famille de quatre personnes) vous sera demandé, à partir du 9 décembre.

Les jouets collectés lors de ces trois opérations seront reversés à l'association Annivœux. Créée l'année dernière, cette association a pour but d'organiser les plus beaux des anniversaires aux enfants hospitalisés.

Vacances de fin d'année : n'oubliez pas les inscriptions

Du 26 au 29 décembre, les secteurs famille et jeunesse des Maisons de quartier accueilleront les enfants. Mais il est nécessaire de s'inscrire :

- Pour la Maison de quartier **Salvador-Allende** : samedi 16 décembre, de 9 h à 12 h, pour les deux secteurs.
- Pour la MQ **Camille-Claudel** : samedi 13 décembre, de partir de 14 h, pour le secteur jeunesse.
- Pour la MQ **Boris-Vian** : samedi 13 décembre, à partir de 14 h, pour le secteur famille, et samedi 16 décembre, à partir de 14 h, pour le secteur jeunesse.

Le PLM accueille le marché de Noël

Le succès de la première édition, l'année dernière, a poussé l'Amicale des locataires du Puits-la-Marlière à renouveler l'expérience, en partenariat avec le service du Développement local. La place du Marché prendra donc des airs de Noël le samedi 16 décembre, de 11 h à 20 h. Trampolines, structures gonflables, stands et idées cadeaux sont attendus.

AGENDA

Saison culturelle



© Valentin Campagne

Festival Solidarité quartiers

Samedi 23 décembre, de 16 h à 23 h
ESPACE MARCEL PAGNOL

Organisé par l'association Ghetto Star No Limit, le Festival Solidarité quartiers entend montrer que "Ensemble, on est No Limit". Au programme, du rap, du reggae, du zouk, de l'humour, de la mode, et des dizaines d'artistes sur scène. Parmi lesquels Jamadam, la chanteuse Kim, l'humoriste Donel Jacksman ou Lino d'Arsenik qui viendra présenter son dernier opus aux Beauvillaisois.



Danakil

Samedi 16 décembre, à 20 h
ESPACE MARCEL PAGNOL

Le reggae est une musique universelle et Danakil en est, depuis plus de dix ans, une parfaite illustration. Activistes du reggae et de la musique indépendante depuis 2001, Danakil sillonne depuis plus de quinze ans les routes du monde entier, délivrant des centaines de lives brûlants qui font une grande partie du succès du groupe. Le collectif n'a rien perdu de sa force, de son envie, et revient avec des morceaux bruts de décoffrage qui remettent le groupe sur le devant de la scène militante et engagée francophone. En première partie : Samskara.

Et aussi

Matins pluriels

Des petits déjeuners pour se retrouver et parler Culture. Chaque jeudi (hors vacances scolaires), de 9 h 30 à 12 h, à la maison Jacques-Brel. Entrée libre.

Contes d'hiver

De multiples contes au même thème : l'attente de Noël. C'est le spectacle "En attendant Léon", par Olivier Hédin, de la compagnie Oh. Entrée libre pour tout public, à partir de 3 ans. Mercredi 27 décembre, à 15 h, bibliothèque Aimé-Césaire, et vendredi 29 décembre, à 15 h, médiathèque Erik-Orsenna.

Café et chocolat littéraires

Un moment d'échange et de convivialité autour des livres et des films que vous avez lus ou vus et dont vous souhaitez parler. Mercredi 20 décembre, à 15 h, à la bibliothèque Aimé-Césaire ; et samedi 27 janvier, à 15 h, à la médiathèque Erik-Orsenna.

Pause-poussette

De toutes petites histoires pour les enfants, jusqu'à 3 ans, accompagnés de leurs parents. Mercredi 3 janvier, à 10 h, et samedi 6 janvier, à 10 h, bibliothèque Aimé-Césaire ; tous les mercredis, à 10 h, médiathèque Erik-Orsenna.

Rassemblement Anamessa.

Le dernier spectacle signé DK Bel, conçu lors de leur voyage en Grèce, au contact de réfugiés. À découvrir le mercredi 13 décembre, à l'espace Marcel-Pagnol.

Noël solidaire.

Soirée de gala au profit des enfants du Capvert. Organisée par l'association Sementera, le 16 décembre, à partir de 14 h, à la maison Jacques-Brel.

